

ASSOCIATION SAINT JEAN ENVIRONNEMENT



BULLETIN D'ADHÉSION ANNÉE 2023/2024

à remplir et renvoyer avec votre règlement à
Saint Jean Environnement Maison des Associations
18 bis rue Fon de l'hospital 34430 SAINT JEAN DE VEDAS

- Personnes seules 15 €
- Couples : 20 €
- Associations : équivalent au montant de la cotisation de l'association
- Entreprises : à partir de 20 €
- Don : ____ €

Chèque à établir à l'ordre de Saint Jean Environnement

NOM (personne physique ou morale) _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE(S) : _____

COURRIEL : _____

RESPONSABLE (pour les personnes morales) : _____

COURRIEL RESPONSABLE : _____

Pour nous contacter :

- le site : www.st-jean-environnement.fr
- courriel : sjean.env@gmail.com
- facebook : www.facebook.com/Saint-Jean-Environnement

Le montant de la cotisation ne change pas mais notre association est reconnue d'intérêt général. Chaque don vous donne droit à une réduction d'impôts égale à 66% du montant du don.

Par exemple, un versement de 45€ ne reviendra qu'à 15 euros (équivalent à une cotisation individuelle). Un versement de 60€ revient à 20€ ce qui correspond à la cotisation « couple ».